



DESCRITIF DU PARCOURS DE FORMATION ANTERIEUR

Si vous rencontrez des difficultés pour remplir numériquement ce document,
vous pouvez l'imprimer le remplir à la main

Dans le cadre prévu par le décret du 4 novembre 2019, pour accéder aux formations de Médecine, de Maïeutique, d'Odontologie, de Pharmacie (MMOP), vous devez déposer un dossier de candidature conformément à l'arrêté du 13 décembre 2019.

NOM :

Prénom :

Pays d'études en Santé:

Veillez compléter le tableau ci-dessous en indiquant **chronologiquement** votre parcours de formation **antérieur** à l'année d'obtention de votre diplôme du baccalauréat ou de votre diplôme donnant accès aux études universitaires jusqu'à la dernière la dernière année de formation effectuée dans la filière de santé.

Si nécessaire poursuivez sur une page complémentaire.

Année scolaire ou universitaire Exemple : 2019-2020	Formation Exemple : terminale, 1 ^{ère} année Médecine, Maïeutique, Odontologie Pharmacie	Etablissement d'inscription Exemple : Université ..., Lycée...	Résultat obtenu et moyenne à la formation Exemple : Admis mention bien (15,7/20), validé (11,40/20)...

A ce document dûment complété veuillez y **joindre tous les relevés de notes de votre cursus en santé ainsi que tous documents permettant d'apprécier les compétences et connaissances acquises durant le parcours de formation** suivie, le tout en un seul PDF.

Tout document rédigé en langue étrangère doit être traduit par un traducteur assermenté auprès des tribunaux.

J'atteste sur l'honneur que les informations figurant dans ce tableau sont exactes.

Fait à

Signature du candidat

Le